

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 16/09/2011</p> <p>Date de publication : 30/09/2011</p>	<p style="text-align: center;"><b>SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2011 À LAGORD</b></p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p><b>Autres membres présents :</b> Mme Marie Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FONTAINE (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), M. Michel Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), M. Yann JUIN (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Henri LAMBERT, M. Christian PEREZ (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), M. Jean-François VATRÉ, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), M. Aimé GLOUX, Mme Nicole THOREAU, M. Jean-François DOUARD, M. Patrick ANGIBAUD, M. Patrice JOUBERT (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), Vice-présidents</p> <p>M. Michel AUTRUSSEAU, Mme Saliha AZÉMA, M. Bruno BARBIER, M. René BÉNÉTEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Michel BOBRIE (à partir de la 71<sup>ème</sup> question), Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC, M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, M. Jack DILLENBOURG, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI, M. Gérard FOUGERAY, Mme Patricia FRIOU, M. Dominique GENSAC, Mme Bérange GILLE, M. Gérard GOUSSEAU, M. Arnaud JAULIN, Mme Anne-Laure JAUMOILLÉ, M. Philippe JOUSSEMET (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), Mme Sabrina LACONI, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Patrick LARIBLE, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, Mme Esther MÉMAIN, M. Sylvain MEUNIER, Mme Dominique MORVANT (jusqu'à la 71<sup>ème</sup> question), M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, M. Michel PLANCHE, M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Michel VEYSSIERE, Conseillers</p> <p><b>Membres absents excusés :</b> M. Jean-François FONTAINE (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), M. Denis LEROY procuration à Mme Maryline SIMONÉ, M. Guy DENIER procuration à Mme Nicole THOREAU, M. Guy COURSAN procuration à Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Daniel GROSCOLAS procuration à M. Michel VEYSSIERE, M. Christian PEREZ (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Mme Nathalie DUPUY procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Pierre MALBOSC procuration à M. Philippe JOUSSEMET (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET procuration à Mme Bérange GILLE, M. Jacques LEGET procuration à Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Jean-Louis LÉONARD (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Mme Marie-Anne HECKMANN procuration à M. Michel PLANCHE, M. Patrice JOUBERT (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Vice-présidents</p> <p>Mme Brigitte BAUDRY procuration à M. René BÉNÉTEAU, M. Michel BOBRIE (jusqu'à la 11<sup>ème</sup> question) procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, Mme Sylviane DULIOUST procuration à Mme Anne-Laure JAUMOILLÉ, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Nathalie GARNIER procuration à M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Lolita GARNIER procuration à Mme Esther MÉMAIN, Mme Brigitte GRAUX procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, M. Christian GUICHET procuration à M. Yann JUIN (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Mme Josseline GUITTON procuration à M. Jean-François DOUARD, M. Dominique HÉBERT, Mme Virginie KALBACH, M. Charles KLOBOUKOFF procuration à Mme Christelle CLAYSAC, M. Guillaume KRABAL procuration à M. Jack DILLENBOURG, M. David LABICHE procuration à M. Gérard FOUGERAY, M. Arnaud LATREUILLE, Mme Dominique MORVANT (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Mme Sylvie-Olympe MOREAU procuration à M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Brigitte PEUDUPIN procuration à Mme Suzanne TALLARD (à partir de la 12<sup>ème</sup> question), Mme Annie PHELUT procuration à M. Paulin DEROIR, M. Yannick REVERS procuration à M. Pierre DERMONCOURT, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL procuration à M. Philippe MASSONNET, M. Jean-Marc SORNIN, Mme Christiane STAUB procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Abdel Nasser ZERARGA procuration à M. Michel AUTRUSSEAU, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : M. Yves AUDOUX,</p>
---	--

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>96</b>	<b>Bulletins litigieux :</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres présents :</b>	<b>55</b>	<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de membres ayant donné procuration :</b>	<b>24</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>79</b>
		<b>Pour l'adoption :</b>	<b>79</b>
<b>Nombre de votants :</b>	<b>79</b>	<b>Contre l'adoption :</b>	<b>0</b>

N° 45

**Titre / RECRUTEMENT D'APPRENTIS AU SEIN DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE - PROPOSITION**

Madame BRIDONNEAU expose qu'il est proposé d'accueillir des apprentis au sein des services de la CdA au cours de l'année 2011.

L'apprentissage, parfois méconnu dans le service public, est une formation en alternance qui permet d'allier les enseignements théoriques et l'exercice pratique d'un métier, l'obtention d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle, ainsi qu'une rémunération.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans, l'apprentissage est une alternative à l'enseignement traditionnel qui permet de connaître un métier de l'intérieur tout en finançant sa formation.

Pour la CdA, l'apprentissage est un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences qui permet d'anticiper les départs en retraite, d'intégrer de nouvelles compétences et de savoirs, de faire connaître les métiers de la fonction publique territoriale et de favoriser l'insertion des jeunes sur le territoire.

Dans le cadre du Pacte pour l'emploi des jeunes, la Région Poitou-Charentes soutient chaque collectivité qui accompagne un apprenti dans son parcours de formation en octroyant une prime annuelle de 1400 € (formations de moins de 600 heures par an) ou de 1700 € (formations de plus de 600 heures par an). De plus, une prime pour l'insertion des jeunes de 500 € est aussi versée à la collectivité qui recrute son apprenti à l'issue de la formation.

Après un examen des possibilités internes au sein de la CdA, il est proposé que les services suivants de la CdA, notamment, puissent accueillir, pour 2011, des apprentis : Assainissement collectif, Développement des usages des technologies d'information et de la communication et du haut débit, Environnement, Mobilité et transports, Gestion des déchets.

Il est rappelé l'importance des maîtres d'apprentissage dans ce type de recrutement. Ainsi, dans la fonction publique territoriale, le maître d'apprentissage titulaire bénéficie d'une bonification indiciaire (NBI) de 20 points.

En conséquence, après délibération, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver le principe du recrutement d'apprentis au sein des services de la Communauté d'agglomération ;
- d'arrêter les possibilités de recrutement d'apprentis à six contrats maximum en cours simultanément, notamment parmi les services détaillés ci-dessus ;
- de proposer à tous les maîtres d'apprentissage une formation animée par le CNFPT ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget primitif de la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE  
POUR EXTRAIT CONFORME  
POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION  
LA VICE-PRESIDENTE

Marie-Claude BRIDONNEAU